

www.assurbanque20.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

Les recommandations de l'IPS sur le statut des indépendants



L'Institut de protection sociale (IPS) émet des recommandations en 4 points, relatives au statut des travailleurs indépendants.

Il s'agit d'adapter la protection sociale au rythme de vie des indépendants ; limiter les requalifications en statut salarié à des situations exceptionnelles ; encourager le financement d'une assurance chômage financée par les plates-formes ; rendre équitables les règles du jeu entre les travailleurs exerçant en France en faisant cotiser, en France, les personnes travaillant en France.

www.assurbanque20.fr
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

NOUVELLE ÉCONOMIE : ADAPTER LES RÈGLES À L'ESSOR DU TRAVAIL INDÉPENDANT

TENTENT DE REQUALIFIER LES INDÉPENDANTS EN SALARIÉS

URSSAF

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

PROTECTION DES TRAVAILLEURS

LOI MADELIN PRÉSUMPTION DE NON-SALARIAT

SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

INDÉPENDANTS

+26%
2006 > 2011

PERTE DE TEMPS POUR LES URSSAF + **PERTE DE TEMPS ET DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES INDÉPENDANTS**

LES RÈGLES ACTUELLES SONT INADAPTÉES AUX ÉVOLUTIONS DU MONDE DU TRAVAIL ET DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

POUR PROTÉGER LES INDÉPENDANTS, L'IPS PROPOSE

DE REDÉFINIR LE CHAMP DE COMPÉTENCES DES URSSAF → **SI UN TRAVAILLEUR S'EST DÉCLARÉ INDÉPENDANT L'URSSAF NE DOIT PLUS POUVOIR DEMANDER SA REQUALIFICATION**

APPROCHE RAISONNABLE ET ADULTE + **FACILITE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** + **SÉCURISE LES ENTREPRISES FACE AUX PROCÉDURES DES URSSAF** + **NE PRÉSENTE AUCUN COÛT POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Institut de la Protection Sociale
Institut-de-la-protection-sociale.fr
linkedin.com/company/institut-de-la-protection-sociale
twitter.com/BrunoChristien
février 2017